

LISTE DU CANADA—*fin*

Position du tarif	Désignation des produits	Droit
	(See general notes at the end of this Schedule)	
508	Moulures en bois, unies, dorées ou autrement ouvrées.....	20 p.c.
Ex. 511	Cannes de toutes espèces.....	20 p.c.
568	Ex. (1) Tissus par mailles en papier.....	25 p.c.
Ex. 648	Pierres précieuses et leurs imitations, non montées, ni serties	7½ p.c.
Ex. 711 et autres	Nourriture en boîtes pour les chiens et les chats.....	15 p.c.

*The word "Paragraph" refers to the respective paragraphs appearing in the Tariff Act of 1930.